

Annule et remplace  
la n°2018- 32 bis  
pour erreur d'écriture

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DU FRENEY D'OISANS**

**Séance du 18 juin 2018**

L'an deux mille dix huit et le dix huit juin à dix neuf heures, le Conseil Municipal, convoqué le 12/06/2018, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de PICHOU Christian, Maire.

Etaient présents : PICHOU Christian, VEYRAT Robert, OUGIER Jean-Patrick, DIEUDONNE Laurent, CROUZET Louissette, OUGIER Isabelle, DUSSERT Sandrine,

Etait absents et excusés : GARNOT Pascal donne procuration à VEYRAT Robert  
HOSTACHE Jean Claude  
MATHON Colette  
GUITHON Bernard

**Délibération N° 2018 – 32 Bis  
Décision modificative 1**

Le Maire informe le Conseil Municipal des ajustements budgétaires nécessaires pour permettre à la bonne exécution budgétaire en fonctionnement :

Désignation	Budgété avant DM	Diminution	Augmentation	Budget après DM
Article 022 Dépenses imprévues	14 870,00€	-10 600,00 €		4 270,00€
Article 757	210000,00€		5 300,00€	215 300,00€
Article 773 Mandats annulés sur exercice antérieur	0€		9 400,00€	9 400,00€
Article 673 Titres annulés sur exercice antérieur	0€		25 300,00€	25 300,00€

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **APPROUVE** le Décision modificative 1

*Suffrages exprimés : 8 - Pour : 8 - Contre : 0 – Abstention : 0*

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire.

